



Bulletin des Négociations de la Terre

Un service d'information sur les négociations de développement et d'environnement

Vol. 12 No. 70

Publié par l'Institut International du Développement Durable

Jeu. 4 Décembre 1997

LES FAITS MARQUANTS DE LA TROISIEME CONFERENCE DES PARTIES DE LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 3 DECEMBRE 1997

Les délégués à la Troisième Conférence des Parties (CdP-3) de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques devaient se réunir matin et après-midi en sessions Plénières pour l'examen du rapport du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et les questions du transfert technologique, de l'évaluation de la mise en œuvre de la convention et de l'amendement de la convention. Les groupes de négociation chargés respectivement des objectifs quantitatifs de limitation et de réduction des émissions (QELROs) et de l'article 4.1 de la CCCC (engagements) devaient poursuivre leurs délibérations.

PLENIERE

Le Président du FEM Mohamed El-Ashry introduisit le rapport du FEM qui présente une mise à jour de l'information concernant les efforts fournis pour l'application des lignes directrices émises par les précédentes réunions de la CdP et englobe la liste complète des projets financés par le FEM dans le cadre des changements climatiques. Il rappela que certaines Parties avaient affirmé que les procédures du FEM n'étaient pas conviviales et nota l'adoption de nouvelles procédures simplifiées pour l'élaboration des projets ayant trait aux activités d'habilitation. Le FEM a fourni un soutien à 85 projets liés aux changements climatiques répondant aux besoins de 114 pays, pour un coût global de US\$63 millions. Il souligna aussi l'Annexe A du rapport, laquelle décrit les problèmes rencontrés dans l'application du concept du coût marginal global approuvé. L'orateur devait noter, par ailleurs, le consensus dans les rangs des donateurs sur un objectif de US\$2,75 milliards pour le réapprovisionnement. L'UE fit part de sa déception que les délégués ne soient pas parvenus à s'entendre sur l'établissement du FEM comme mécanisme de financement permanent, cette année. Le délégué se félicita du niveau des soutiens financiers approuvés pour les activités liées à la question des changements climatiques. La Chine nota que les efforts visant à améliorer les engagements existants sont handicapés par le manque de moyens et appela à une augmentation substantielle de la reconstitution des fonds du FEM. L'oratrice appela également à un processus d'approbation rapide des financements et nota que les pays en développement sont confrontés à d'énormes difficultés dans l'accomplissement des inventaires de gaz à effet de serre (GHG).

L'Uruguay indiqua qu'il a été en mesure de soumettre sa première communication sur les sources et les puits absorbants des GHG grâce au financement accordé par le FEM. La République Centrafricaine déclara que le rapport devrait être plus détaillé et inclure les difficultés rencontrées par les Parties pour l'obtention de ressources octroyées par le FEM pour la préparation des communications nationales. La Suisse, appuyée par les USA, déclara que le FEM devrait être établi comme le mécanisme de financement permanent de la CCCC. Le porte-parole des G-77/Chine se référa à la mise à disposition des ressources financières et au transfert technologique comme étant fondamentaux pour l'application de la

Convention par les Parties non visées à l'Annexe I. L'oratrice fit remarquer que les deux constituent des obligations incombant aux pays industrialisés, dans le cadre de la Convention, et qu'ils ne doivent pas être utilisés pour forcer les pays en développement à accepter de nouveaux engagements ou à admettre pour le protocole, une approche basée sur la loi du marché. Le délégué des Philippines mentionna les problèmes rencontrés avec les agences chargées de la mise en œuvre et précisa que ces dernières devraient être plus au fait quant aux décisions prises par le Conseil du FEM. L'Inde, le Bhoutan, le Bangladesh et Kiribati soulignèrent l'importance des financements du FEM pour les communications nationales. Le délégué US déclara que le FEM a fourni des efforts pour répondre aux besoins des Parties de la CCCC et exprima sa déception que l'évaluation du mécanisme de financement n'ait pas été concluante. Il évoqua aussi la nécessité de trouver des sources novatrices de financement impliquant le secteur privé.

Le Président de la CdP devait introduire ensuite le débat sur le développement et le transfert des technologies. La Chine, appuyée par l'Inde et l'Iran, observa deux tendances: les pays industrialisés sont intéressés uniquement par le transfert de l'information technique, alors que les pays en développement estiment que le transfert technologique à titre non lucratif et en termes préférentiels est plus important; et certains pays mettent l'accent sur les mécanismes de marché. La représentante appela les pays industrialisés à agir de manière cohérente avec le Plan d'Action 21, la CCCC et les résolutions des précédentes CdP, et recommanda que la question soit reprise comme point séparé et traitée en tant que telle par la CdP-4. L'Afrique du Sud affirma que l'accès à la technologie et le transfert du savoir-faire technique jouaient un rôle crucial dans la réponse aux implications énergétiques dans la marche vers le développement durable. Le Japon donna un aperçu sur l'Initiative de Kyoto visant à renforcer l'assistance en faveur des pays en développement au niveau de leurs efforts dans le cadre de la lutte contre le réchauffement de la planète, et qui sera opérée à travers le programme national d'Aide Publique au Développement. Le programme mettra à disposition des prêts à des termes préférentiels pour la promotion de la formation, une coopération dans le domaine des technologies d'épargne énergétique, des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, de la conservation forestière et du reboisement, et établira des réseaux d'information et des ateliers.

L'Inde, soutenue par l'Iran, appela à la mise en opération des dispositions prévues par la CCCC pour les technologies écologiquement rationnelles disponibles (TER) et à leur renforcement par des mesures d'accompagnement dans le nouvel instrument juridique. Le délégué appela aussi à l'harmonisation des activités du SBI et du SBSTA.

L'Australie déclara que le gros des TER est développé par le secteur privé et de ce fait, lui appartient. Les gouvernements peuvent instaurer des conditions favorables au développement technologique et les pays récipiendaires doivent mettre en place les politiques appropriées pour la réussite des transferts. Le délégué de la République de Corée déclara que son pays était en consultation avec le PNUE, le PNUD et la Commission du Développement Durable en vue de programmer une réunion de groupe d'experts sur la question du transfert technologique, à Séoul en Février 1998. Le résultat sera présenté à la session de la CDD de 1998. La représentante du Zimbabwe donna un aperçu sur les difficultés rencontrées par son pays avec le développement économique de base et

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* <enb@iisd.org> a été rédigé par Paola Bettelli <paobe@sprynet.com>, Chad Carpenter, LLM <chadc@iisd.org>, Deborah Davenport <ddavensp@unix.cc.emory.edu>, Peter Doran <PF.Doran@ulst.ac.uk> et Steve Wise <swise@econet.apc.org>. Maitrise Web: Stephanie Sim <stephsim@pacific.net.sg>. Responsable d'édition: Pamela Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur de la Publication: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Version Française: Mongi Gadhoom <mongi.gadhoom@enb.intl.tn>. Les bailleurs du *Bulletin* sont le Ministère Néerlandais de la Coopération pour le Développement, le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des Etats-Unis (à travers l'USAID). Un financement complémentaire pour la couverture de cette réunion a été accordé par le Secrétariat de la CCCC, le Ministère Norvégien des Affaires Etrangères, la Canadian Pulp and Paper Association et Keidanren: Fédération Japonaise des Organisations Economiques. Un soutien général pour l'exercice 1997 est assuré par le Département du Développement International (DID) du Royaume-Uni, le Ministère des Affaires Etrangères du Danemark, la Communauté Européenne (DG-XI), le Ministère Allemand de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et de la Sécurité Nucléaire, les Ministères Autrichiens de l'Environnement et des Affaires Etrangères, le Ministère Suédois de l'Environnement, l'Office de l'Environnement Suisse, le Ministère Finlandais de l'Environnement et le PNUD. La version Française est financée par l'ACCT/IEPF avec l'appui de la Coopération Française et du Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec. Durant la CdP-3, les auteurs peuvent être joints par tel au: +81 (0) 75 705 1234 Ext. 2618. L'IIDD peut être contacté par courrier au 161, Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada; tel: +1-204-958-7700; fax: +1-204-958-7710. Les opinions exprimées dans le *Bulletin des Négociations de la Terre* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des autres donateurs. Des extraits du *Bulletin des Négociations de la Terre* peuvent être utilisés dans d'autres publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Les versions électroniques du *Bulletin* sont transmises automatiquement à la distribution e-mail et sont accessibles à travers le serveur WWW [Linkages](http://www.iisd.ca) au <<http://www.iisd.ca>>.